



Conseil économique et social

Distr. générale
18 avril 2023
Français
Original : anglais

Session de 2023

25 juillet 2022-26 juillet 2023

Point 12 e) de l'ordre du jour

Questions de coordination, questions relatives

**au programme et autres questions : programme à long
terme d'aide à Haïti**

Rapport du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [2022/20](#) du Conseil économique et social, dans laquelle celui-ci a prié le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti de lui présenter un rapport sur ses travaux, accompagné de recommandations, s'il l'estimait nécessaire, pour examen à sa session de 2023. Il porte sur les activités menées par le Groupe entre juillet 2022 et mars 2023, à savoir notamment les réunions tenues avec des représentantes et représentants des autorités nationales, de la société civile, du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, de l'équipe de pays des Nations Unies, des organisations régionales et des institutions financières internationales. Ces réunions ont permis de recueillir des informations précieuses sur la situation en Haïti et ont aidé le Groupe à élaborer certaines des recommandations contenues dans le présent rapport.

Ce dernier renferme également une description de la situation particulièrement délicate dans laquelle se trouve Haïti, caractérisée par la violence de plus en plus marquée des bandes armées et par une impasse politique prolongée qui a exacerbé la situation socioéconomique et humanitaire déjà désastreuse du pays. En effet, une nouvelle épidémie de choléra et des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire ont également été observés au cours de la période considérée.

Le Groupe recommande de s'employer de toute urgence à remédier aux crises politiques et de sécurité en nouant un dialogue inclusif à l'échelle nationale, de manière à restaurer les institutions démocratiques du pays. Pour ce faire, il convient également d'adopter une approche globale du rétablissement de la sécurité, laquelle reposerait sur des mesures de renforcement de la Police nationale d'Haïti et sur des initiatives visant à s'attaquer aux causes structurelles de la violence, notamment dans la sphère socioéconomique.



Le Groupe souligne qu'il importe de répondre de toute urgence aux besoins humanitaires immédiats des Haïtiens, qui sont apparus à la suite de l'épidémie de choléra et de la crise alimentaire, tout en jetant les bases d'un développement à moyen et à long terme. Pour y parvenir, il faut notamment investir de manière significative dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de la protection sociale afin de renforcer la résilience du pays. La promotion d'approches fondées sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix sera essentielle pour instaurer une stabilité à long terme et favoriser un développement durable.

Le Groupe souligne que, pour contribuer à relever les défis complexes et interdépendants auxquels Haïti se heurte actuellement, il est nécessaire que la communauté internationale maintienne son engagement, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud, en étroite coordination avec les autorités et les acteurs haïtiens, afin d'aider le pays à s'engager sur la voie de la stabilité et du développement durable.

I. Introduction

1. Le Conseil économique et social a initialement créé le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti en 1999 par sa résolution 1999/4, puis l'a réactivé cinq ans plus tard en vertu de sa décision 2004/322. Le Groupe est composé des Représentantes et Représentants permanents de l'Argentine, des Bahamas, de la Barbade, du Belize, du Bénin, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, d'El Salvador, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, d'Haïti, du Kenya, du Mexique, du Pérou, de la République dominicaine, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies. Trois nouveaux membres – les Représentants et Représentante permanents du Kenya, de la Barbade et de Saint-Kitts-et-Nevis auprès de l'Organisation des Nations Unies – ont rejoint le Groupe le 31 octobre 2022 (décision 2023/201A du Conseil), le 7 décembre 2022 (décision 2023/201B du Conseil) et le 5 avril 2023 (décision 2023/201C du Conseil), respectivement. Depuis novembre 2004, le Groupe est présidé par le Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies. Comme le prévoit la décision 2004/322, la Présidente du Conseil et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti sont invitées à participer aux réunions du Groupe.

2. Dans sa résolution [2022/20](#), le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe jusqu'à la conclusion de sa session de 2023, afin de pouvoir suivre la situation de près et formuler des conseils concernant la stratégie de développement à long terme d'Haïti en vue de favoriser le relèvement, la reconstruction et la stabilité du pays sur les plans économique et social, en accordant une attention particulière à la nécessité d'assurer un appui international cohérent et durable au pays. Il a prié le Groupe de lui présenter un rapport sur ses travaux pour examen à sa session de 2023.

3. Le présent rapport est le dix-neuvième établi à l'intention du Conseil par le Groupe depuis sa réactivation, en 2004. Il met en lumière les principales conclusions et recommandations que le Groupe a formulées à l'issue de ses réunions avec les autorités haïtiennes et diverses parties prenantes, notamment des représentants du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement et de l'Organisation des États américains (OEA). Compte tenu de la précarité des conditions de sécurité en Haïti au cours de la période considérée, le Groupe n'a pas effectué de visite dans le pays. Il a toutefois consulté un large éventail de parties prenantes au moyen de réunions hybrides et en présentiel. On trouvera dans l'annexe au présent rapport une vue d'ensemble des activités entreprises par le Groupe au cours de la période considérée.

II. Contexte actuel en Haïti

A. Situation politique et conditions de sécurité

4. Près de trois ans après l'assassinat du Président d'Haïti, Jovenel Moïse, le 7 juillet 2021, le pays est toujours en proie à une profonde crise politique. Le Gouvernement reste dirigé par le Premier Ministre, Ariel Henry. En l'absence d'élections, les mandats des parlementaires encore en fonction ont expiré le 9 janvier 2023. Le 21 décembre 2022, un large éventail d'acteurs politiques, économiques et sociaux ont signé une feuille de route intitulée « Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes ». Le Gouvernement a également approuvé la feuille de route, qui ouvre la voie à la tenue d'élections en 2023 et à l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement élu le 7 février 2024. Des activités sont actuellement menées pour renforcer le soutien aux dispositions transitoires

actuelles, notamment dans le cadre d'un dialogue politique inclusif axé sur le rétablissement de la sécurité et des institutions démocratiques du pays, ainsi que sur la mise en place d'un processus de stabilisation.

5. Sur cette toile de fond, les bandes ont tiré parti de leur facilité d'accès aux armes et aux munitions, considérablement accru leur pouvoir et étendu leur contrôle territorial à la capitale et à d'autres régions du pays. On estime que quelque 200 bandes opèrent en Haïti, dont 95 à Port-au-Prince¹. Il en résulte une crise sécuritaire profonde, où les actes de violence et les violations des droits humains, les violences sexuelles, les enlèvements et les déplacements forcés sont monnaie courante. Entre mai et juin 2022, une recrudescence de la violence causée par des affrontements entre bandes à Port-au-Prince avait entraîné la mort de quelque 500 personnes et donné lieu à de vastes manifestations. Celles-ci se sont intensifiées après que le Premier Ministre a annoncé une réduction des subventions sur les carburants, le 11 septembre 2022.

6. De septembre à novembre 2022, des bandes armées ont occupé le terminal pétrolier de Varreux, le plus important du pays, et démontré ainsi clairement le pouvoir qu'elles exerçaient. Le siège a entraîné de graves pénuries de carburant qui ont provoqué la fermeture soudaine d'hôpitaux, d'établissements scolaires, de services de télécommunication et de nombreuses entreprises, ce qui a donné lieu à une pénurie de produits de base et d'eau potable. Il a également entravé l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence alors que le pays était en proie à une épidémie de choléra. Bien que la Police nationale d'Haïti ait fini par reprendre le contrôle du terminal pétrolier, des bandes ont continué de contrôler les axes routiers et les échangeurs les plus importants du pays, qui relient la capitale aux provinces du nord et du sud.

7. Dans ce contexte de détérioration significative des conditions de sécurité, le Conseil de sécurité a adopté en octobre 2022 la résolution [2653 \(2022\)](#), par laquelle il a établi un régime de sanctions en Haïti. Le 7 octobre 2022, le Gouvernement haïtien a demandé le déploiement d'une force armée spécialisée internationale chargée d'aider la police nationale à lutter contre la violence des bandes. En réponse à cette demande, le Secrétaire général a adressé une lettre au Président du Conseil de sécurité en date du 8 octobre, dans laquelle il a proposé des solutions pour renforcer la sécurité en Haïti ([S/2022/747](#)).

8. Le Groupe reste profondément préoccupé par le fait que les problèmes de sécurité continuent d'avoir des répercussions significatives et quotidiennes sur la vie des Haïtiens et qu'ils entravent les progrès du pays sur la voie du développement socioéconomique. Il demande instamment à la communauté internationale de soutenir les efforts déployés par le pays pour relever les défis politiques et de sécurité qui se présentent à lui, en se fondant sur des mécanismes et des solutions dirigés par les Haïtiens. Il fait également observer que ces efforts devraient s'accompagner d'un développement social et économique global afin de renforcer l'autonomie et la résilience du pays et de pérenniser l'aide apportée.

9. La période considérée a été caractérisée par une nouvelle dégradation de la sécurité alimentaire dans le pays. Selon une analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire publiée en mars 2023, un chiffre record a été atteint puisque 4,9 millions de personnes, soit environ la moitié de la population d'Haïti, se trouvent actuellement en situation de faim aiguë (phase 3 et plus), contre 4,7 millions en septembre 2022. Parmi elles, 1,8 million sont en phase d'urgence (phase 4). En 2022, Haïti a été classé 116 sur 121 pays selon l'Indice de la faim dans le monde. La

¹ Initiative mondiale de lutte contre la criminalité transnationale organisée, « Les gangs en Haïti : expansion, pouvoir et aggravation de la crise », 17 octobre 2022.

situation des enfants est particulièrement préoccupante, étant donné que 3,7 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'émaciation, ce qui témoigne d'une dénutrition aiguë, que 21,9 % des enfants de moins de 5 ans affichent un retard de croissance et que 6 % des enfants meurent avant leur cinquième anniversaire, une situation qui s'explique en partie par les répercussions désastreuses d'une alimentation inadéquate et d'un environnement insalubre².

10. Les facteurs de l'insécurité alimentaire en Haïti sont complexes. Celle-ci résulte notamment des mauvais résultats du secteur agricole, imputables à des problèmes structurels tels que la nature des régimes fonciers, la fragilité des écosystèmes, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux chocs climatiques, l'inadéquation des infrastructures et le manque de financement. Haïti continue en outre de ressentir les effets de la libéralisation du commerce qui a eu lieu dans les années 1980 et 1990 et qui, en facilitant l'importation de produits alimentaires bon marché, a affecté la compétitivité du secteur agricole et alimentaire du pays. Haïti est aujourd'hui hautement tributaire des importations alimentaires, qui représentent plus de la moitié du total des denrées alimentaires et 80 % du riz consommés par les Haïtiens, ce qui rend le pays extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs.

11. Au cours de l'année écoulée, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale, le durcissement des conditions financières dû à la hausse des taux d'intérêt et la guerre en Ukraine ont provoqué un choc sans précédent pour le système alimentaire mondial. Conséquence de la réduction des approvisionnements et des difficultés accrues d'accès à la nourriture, les prix des denrées alimentaires produites localement et importées en Haïti ont augmenté. Au cours des 12 derniers mois, on a enregistré une augmentation de 98 % de la valeur du panier alimentaire. Cette situation, associée au ralentissement de l'économie haïtienne dû à la montée de l'insécurité, a rendu l'accès à la nourriture particulièrement difficile, surtout pour les ménages les plus vulnérables.

12. Le Groupe a été informé que la politique nationale de souveraineté alimentaire, de sécurité alimentaire et de nutrition, adoptée par le Gouvernement en 2021 et mise en œuvre avec l'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), était axée sur le soutien à l'agriculture locale, notamment par le renforcement du contrôle des importations de denrées alimentaires et l'augmentation des taxes sur les importations de denrées alimentaires. Cette politique offre une occasion de tirer parti des décisions politiques pour rendre le système alimentaire plus productif et plus résilient. En plus de fournir un cadre pour l'amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaires, elle peut également servir de base au renforcement de la cohésion, conformément à l'approche fondée sur les liens entre action humanitaire, développement et paix.

13. Le Groupe a également pris connaissance d'initiatives majeures menées par les Nations Unies et des organisations non gouvernementales pour répondre aux besoins alimentaires d'urgence immédiats tout en contribuant à la mise en place de systèmes alimentaires résilients et productifs. Parmi ces initiatives, on peut notamment citer le programme d'alimentation scolaire mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial, la FAO et leurs partenaires, qui repose sur l'achat décentralisé de denrées alimentaires provenant de petits exploitants agricoles, ce qui permet de soutenir la production agricole locale et d'accroître le taux de rétention scolaire. Le Groupe a également appris que le Fonds international de développement agricole travaillait en étroite collaboration avec la diaspora haïtienne en vue de créer des emplois pour les jeunes dans les zones rurales et de contribuer à inverser la courbe d'émigration des

² Indice de la faim dans le monde, « Haïti », Disponible à l'adresse suivante : <https://www.globalhungerindex.org/haiti.html#:~:text=In%20the%202022%20Global%20Hunger,of%20hunger%20that%20is%20serious> (consulté le 31 octobre 2022).

personnes dotées d'un niveau élevé de capital humain et de compétences, également connue sous le nom d'exode des cerveaux.

14. En outre, certaines organisations non gouvernementales mettent en œuvre des programmes reposant sur une approche axée sur le développement local, dans le cadre de laquelle l'aide humanitaire est intégrée avec succès aux efforts de développement dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, du logement, de l'éducation et de la création de revenus. Le Groupe est d'avis que les institutions agricoles des Caraïbes peuvent jouer un rôle majeur en soutenant les efforts déployés en Haïti pour améliorer la sécurité alimentaire dans le cadre de la coopération Sud-Sud. L'Institut de recherche et de développement agricole des Caraïbes et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture seraient bien placés pour appuyer le développement agricole en Haïti en mettant en œuvre des programmes de production de produits de base destinés à renforcer la résilience.

15. Le Groupe souligne qu'il faut agir de toute urgence pour intensifier les efforts liés à l'action humanitaire et au développement afin de renforcer la résilience en Haïti, en particulier pour les plus vulnérables. Pour ce faire, il conviendra d'investir dans les moyens de subsistance agricoles et les systèmes alimentaires, notamment au moyen de mesures de réduction des risques de catastrophe, de stratégies d'anticipation et de systèmes d'alerte et d'action rapides, afin de prévenir les crises alimentaires, de s'y préparer et d'y faire face de manière plus efficace. Il appelle à une augmentation des investissements dans les systèmes agroalimentaires durables en Haïti et encourage la mobilisation à tous les niveaux pour promouvoir la mise en place de pratiques agricoles intelligentes du point de vue climatique et de mesures visant à renforcer la résilience des personnes en situation de vulnérabilité, tout en soulignant que l'adaptation aux changements climatiques est une priorité et un objectif majeurs pour tous les exploitants agricoles, en particulier pour les petits producteurs de denrées alimentaires.

B. Détérioration de la situation humanitaire sur fond de nouvelle épidémie de choléra

16. Les besoins humanitaires continuent d'augmenter, en raison de l'insécurité alimentaire et d'une nouvelle épidémie de choléra, ainsi que des besoins apparus à la suite du tremblement de terre de 2021 dans la péninsule méridionale du pays. En 2023, quelque 5,2 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire, ce qui représente une augmentation de 15,6 % par rapport à 2022.

17. Entre le 2 octobre 2022, date de la résurgence du choléra dans le pays, et le 3 mars 2023, 389 décès liés au choléra, 2 447 cas confirmés et 34 651 cas suspects avaient été enregistrés dans 10 départements. L'âge médian des patients atteints du choléra était de 18 ans. Compte tenu du manque de capacités de dépistage et de la pénurie générale de fournitures médicales, le nombre de cas est sans doute sous-estimé. Le Groupe a été informé qu'en octobre 2022, le Fonds central pour les interventions d'urgence avait entrepris d'accélérer la lutte contre l'épidémie en allouant 7 millions de dollars à des entités des Nations Unies qui aidaient le Ministère de la santé publique et de la population à faire face à la crise. Une campagne de vaccination ciblant les personnes les plus vulnérables dans les départements de l'Ouest et du Centre est actuellement menée, et 112 centres de traitement du choléra dotés d'équipements médicaux ont été mis en place. En outre, l'Organisation panaméricaine de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, en collaboration avec des partenaires humanitaires, mènent des campagnes visant à sensibiliser la population à la prévention du choléra et fournissent de l'eau potable et des services d'assainissement. Le Groupe a salué les efforts déployés par le

Gouvernement haïtien, avec le concours de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales et nationales ou organisations locales de la société civile, pour lutter efficacement contre le choléra en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise des autorités nationales.

18. Plus de 155 000 personnes, dont beaucoup de femmes et d'enfants, ont été déplacées de leurs communautés en raison de la violence des bandes. Les femmes et les jeunes filles ne sont pas libres de se déplacer comme elles l'entendent et, dans certains cas, ont été contraintes de quitter leur foyer, ce qui accroît leur vulnérabilité à la violence sexuelle et fondée sur le genre. Le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Initiative Spotlight et leurs partenaires fournissent un soutien psychosocial et d'autres services aux victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre. Cependant, le climat d'insécurité et le manque de financement limitent l'efficacité de leur action.

19. Le Groupe est préoccupé par l'augmentation des besoins humanitaires dans le pays et par les difficultés d'accès persistantes dues à la violence des bandes, qui empêchent les Haïtiens d'accéder à l'aide humanitaire dont ils ont tant besoin. Il a noté que les entités humanitaires des Nations Unies avaient réussi à mener leurs activités grâce à la mobilisation de la population locale et à des négociations ardues, alors même que leurs dépenses opérationnelles ne cessaient d'augmenter.

20. Le Groupe est également préoccupé par le fait que le plan de réponse humanitaire de 2022 pour Haïti n'a été financé qu'à hauteur de 50 % des ressources demandées, soit 373,2 millions de dollars, et que l'appel éclair en faveur de la lutte contre le choléra de 2022 n'a recueilli que 9,6 % des ressources demandées, soit 145,6 millions de dollars. Il appelle les donateurs à apporter le soutien nécessaire à l'action humanitaire, notamment pour faire face à l'épidémie de choléra, afin que les personnes les plus vulnérables reçoivent l'aide dont elles ont besoin.

21. Le Groupe souligne également que les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix en Haïti doivent renforcer la complémentarité entre les différents piliers, en adoptant des approches fondées sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix et sur le principe de « ne pas nuire », afin de maximiser l'impact des interventions et d'aider le pays à passer des interventions d'urgence immédiates à un développement durable et à une stabilité à long terme.

C. Des conditions socioéconomiques de plus en plus précaires

22. La période considérée a été caractérisée par une détérioration continue des conditions socioéconomiques alors que le pays peinait à se remettre de la pandémie prolongée de coronavirus (COVID-19) et des conséquences du tremblement de terre de 2021 qui a frappé sa péninsule méridionale, le tout sur fond de crises politiques et de sécurité. Au cours de l'exercice 2021/22, le produit intérieur brut national s'est contracté pour la quatrième année consécutive avec un recul de 1,7 %. Les perspectives pour 2023 restent moroses et la Banque mondiale prévoit une contraction de 1,1 % pour l'exercice 2022/23. Il est essentiel de faire avancer les réformes afin de renforcer la gouvernance et de jeter les bases d'une croissance économique durable. L'exercice 2021/22 a également été marqué par une hausse de l'inflation et une dépréciation du taux de change. En décembre 2022, l'inflation a augmenté de 48,3 % en glissement annuel, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis près de deux décennies et qui a été multiplié par deux par rapport à 2020. La monnaie locale – la gourde – s'est dépréciée de 19,8 % par rapport au dollar des États-Unis. Afin de préserver la valeur interne de la monnaie, les réserves internationales ont été ramenées

de 485 millions de dollars en 2021 à 141 millions de dollars en 2022, soit une réduction de 71 %. Tous ces facteurs ont contribué à rendre la vie de la population haïtienne extrêmement difficile, en particulier celle des ménages les plus pauvres.

23. La capacité du Gouvernement à stimuler la croissance économique et à fournir les services sociaux de base reste limitée, en partie à cause des difficultés à collecter des impôts pour générer suffisamment de recettes. Le Gouvernement prévoit d'augmenter la collecte des impôts et des cotisations sociales, pour atteindre un ratio de 6 % des recettes totales en 2023. Il a multiplié par cinq le budget du Ministère des affaires sociales et du travail pour 2022/23, pour atteindre près de 30,6 milliards de gourdes, soit 11,6 % du budget total. Au premier trimestre de l'exercice 2022/23, les recettes tirées des droits de douane ont presque doublé, ce qui pourrait renforcer la capacité du Gouvernement à allouer des ressources aux secteurs sociaux. Déjà précaire, la situation économique a encore été exacerbée par la volatilité des envois de fonds. Ces derniers sont essentiels en ce qu'ils permettent aux familles d'avoir accès aux denrées alimentaires et aux services, et leur réduction aura probablement des répercussions négatives sur le niveau de vie d'une grande partie de la population.

24. La politique nationale de protection et de promotion sociales vise à réduire la pauvreté, les inégalités et les injustices économiques, sociales et structurelles en Haïti d'ici à 2040. Elle met l'accent sur la santé, avec pour objectif de lutter contre les inégalités en la matière, notamment en rendant les services de santé essentiels gratuits. Dans son budget 2021/22, le Gouvernement a alloué 27,6 millions de dollars à l'appui de la mise en œuvre de la politique nationale. Le Groupe insiste sur la nécessité de mettre en œuvre cette politique, qui contribuera à l'instauration d'une couverture sanitaire universelle en Haïti.

25. L'accès des enfants à l'éducation se trouve limité par un certain nombre d'événements récents, notamment la pandémie de COVID-19, ainsi que le tremblement de terre et les événements politiques violents survenus en 2021, qui ont détruit ou fortement endommagé 1 250 établissements scolaires. Face à l'insécurité croissante, les familles renoncent à envoyer leurs enfants à l'école, de peur d'être prises entre deux feux lors d'affrontements entre bandes rivales. En outre, les établissements scolaires sont de plus en plus souvent la cible de groupes armés. En février 2023, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a signalé que les fusillades, les mises à sac, les pillages et les enlèvements dans les établissements scolaires avaient été multipliés par neuf en un an et que 25 % des écoles restaient fermées en raison du climat d'insécurité. On estime qu'en date de février 2023, un million d'enfants haïtiens étaient déscolarisés en raison des troubles sociaux et de l'insécurité, ainsi que des coûts élevés de l'éducation, étant donné que 85 % des établissements scolaires sont privés.

26. Le Groupe insiste sur la nécessité d'un accès équitable à une éducation abordable et de qualité, ainsi qu'à la formation professionnelle, de manière à doter les enfants et les jeunes des connaissances et des compétences dont ils ont besoin pour s'épanouir. Il est préoccupé par le sort des enfants non scolarisés, non seulement parce qu'ils sont privés d'éducation, laquelle donne aux filles et aux garçons de meilleures perspectives d'avenir, mais également parce qu'ils sont davantage exposés à la violence, y compris sexuelle, ainsi qu'aux grossesses précoces et au recrutement par des bandes armées. Le Groupe estime que l'éducation est essentielle pour briser le cycle de la violence et de la pauvreté et aider le pays à progresser sur la voie du développement durable. Dans le même temps, des efforts sont nécessaires pour créer des emplois pour les jeunes femmes et les filles, notamment au moyen de partenariats public-privé.

27. Le Groupe se dit satisfait des programmes de lutte contre la violence de proximité ciblant les jeunes susceptibles d'être recrutés par des bandes armées, qui

sont mis en œuvre par les Nations Unies en vue de prévenir et de réduire la violence. Ces programmes contribuent à faire en sorte que les jeunes aient moins de raisons économiques de rejoindre les groupes armés. Pour ce faire, un emploi à court terme leur est proposé afin de les inciter à quitter lesdits groupes. Une telle mobilisation est également essentielle pour atteindre les objectifs du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité en Haïti au moyen de dispositifs d'alerte rapide dirigés par des jeunes et de la mise en place et du renforcement de plateformes locales pour les jeunes hommes et femmes.

D. Droits humains, état de droit et administration de la justice

28. La violence et la criminalité ont une incidence négative sur la situation des droits humains dans le pays, car les bandes armées s'en prennent de plus en plus à la population locale lors des luttes intestines auxquelles elles se livrent pour étendre leur contrôle territorial, en particulier dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. En 2022, le nombre d'homicides signalés a augmenté d'environ 35,2 % par rapport à l'année précédente, avec 2 183 victimes signalées, tandis que les enlèvements ont augmenté de 104,7 %, avec 1 359 victimes (S/2023/41, par. 13). L'utilisation délibérée de la violence sexuelle, y compris le viol, comme arme pour faire régner la terreur et pour punir et humilier les populations locales est également préoccupante, comme l'indiquent le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans un rapport intitulé « Violence sexuelle à Port-au-Prince : une arme utilisée par les gangs pour répandre la peur », publié en octobre 2022. Le Fonds des Nations Unies pour la population a recensé plus de 16 400 cas de violence fondée sur le genre en 2022, bien que ce chiffre soit probablement sous-estimé en raison de la crainte de représailles de la part des groupes armés, du manque de confiance dans la police et le système judiciaire et de la disponibilité limitée des services d'aide aux victimes. Certains agents de la police nationale auraient également fait un usage excessif de la force contre la population lors de manifestations, au cours desquelles 34 personnes ont trouvé la mort (ibid., par. 41).

29. La police nationale continue de prendre des mesures pour lutter contre la criminalité et la violence, notamment en menant des opérations de lutte contre les bandes et en multipliant les patrouilles, aidée en cela par de nouveaux véhicules et équipements blindés. En dépit de ses efforts, la police continue de se heurter à des problèmes de sous-effectifs et de sous-financement, ainsi qu'à des capacités opérationnelles insuffisantes pour lutter efficacement contre les violences commises par les bandes. Des actions de plaidoyer sont actuellement menées pour inciter les donateurs à soutenir davantage le panier de fonds destiné à la police.

30. Le Groupe souligne la nécessité de fournir à la police nationale le soutien nécessaire pour mettre un terme à la menace que représentent les bandes criminelles armées. Il ajoute également que toute forme d'aide devrait être assortie de mesures de formation et de vérification afin de s'assurer que la police respecte les normes internationales en matière de droits humains et de déontologie. Il indique par ailleurs qu'il est essentiel d'adopter une approche globale de la sécurité afin de veiller à ce que les initiatives visant à renforcer la police soient mises en œuvre parallèlement à des mesures destinées à promouvoir et à protéger les droits humains et à favoriser le développement socioéconomique.

31. La fragilité de la police et d'autres institutions étatiques, en particulier le pouvoir judiciaire, a attisé l'anarchie dans le pays. La corruption et l'impunité restent préoccupantes et constituent l'un des principaux obstacles structurels à la stabilité et au développement durable. Haïti se classe 171^e sur 180 pays dans l'Indice de

perception de la corruption 2022 de Transparency International, soit un recul de sept rangs par rapport à l'année précédente³. Le Groupe souligne que le Gouvernement haïtien doit adopter des mesures efficaces pour lutter contre la corruption, notamment en mettant en œuvre la stratégie nationale y relative. Au cours de la période considérée, plus précisément le 11 novembre 2022, le Conseil des ministres a nommé le juge Jean-Joseph Lebrun au poste de président de la Cour de cassation, qui était vacant depuis juin 2021. Le 26 février 2023, le Conseil a également nommé les huit juges appelés à occuper les sièges restants de la Cour. Il est à espérer que cette décision contribuera à restaurer la Cour et à renforcer l'administration de la justice.

32. Le Groupe est préoccupé par l'absence de mesures de sécurité adéquates au bénéfice du personnel de justice, des victimes et des témoins, du manque d'indépendance de la justice et de l'insuffisance du financement des tribunaux et des programmes d'assistance juridique. Il fait observer qu'il est impératif de renforcer le système judiciaire afin de pouvoir faire avancer les enquêtes et les poursuites concernant un certain nombre de crimes graves, tels que les massacres perpétrés à La Saline (2018) et à Bel Air (2019) et les assassinats du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Monferrier Dorval, (2020) et du Président Moïse (2021). Le Groupe souligne la nécessité d'intensifier les efforts visant à rétablir l'état de droit et à garantir l'administration de la justice, ainsi que de lutter contre les violations des droits humains et la corruption.

33. Le Groupe est également préoccupé par la situation dans les prisons, qui sont considérablement surpeuplées (taux d'occupation de 278,8 %) et sous-financées, de sorte qu'il est difficile de répondre aux besoins les plus élémentaires des détenus, notamment de leur fournir des repas réguliers et des services médicaux. Sur les 11 161 personnes détenues au 31 décembre 2022, 83,1 % étaient en détention provisoire, d'où la nécessité de prendre des mesures sans plus attendre. Le Groupe se félicite de la création, le 14 octobre 2022, d'un comité spécial chargé d'examiner la question de la détention provisoire, composé de l'Office du Protecteur du citoyen et de la citoyenne, du Procureur général de la juridiction de Port-au-Prince, de représentants du Ministère de la justice et de la sécurité publique, de hauts magistrats, d'autorités policières et pénitentiaires et de membres du Conseil national d'assistance légale. À l'issue de l'examen, ledit comité a approuvé une liste de 350 détenus susceptibles d'être libérés (S/2023/41, par. 33). L'initiative a jusqu'à présent facilité la libération de 68 de ces détenus.

34. Le Groupe est préoccupé par le fait que, pour échapper aux conditions difficiles qui règnent en Haïti, de nombreux migrants effectuent des voyages risqués, notamment en empruntant des itinéraires clandestins. Il salue le travail accompli par l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres organisations pour aider les migrants haïtiens et souligne que le rapatriement doit se faire en toute sécurité et dans la dignité. Il est essentiel que les migrants, en particulier ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité, reçoivent l'assistance dont ils ont besoin, d'autant plus que leur santé et leur sécurité ont parfois été mises à mal au cours de leur périple. Le Groupe appelle la communauté internationale à appuyer les efforts de première importance déployés à cet égard.

35. Le Groupe continue d'encourager le Gouvernement haïtien à apporter son appui à la création d'un bureau autonome du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Haïti afin de renforcer la collaboration entre l'ONU et les autorités nationales sur les questions relatives aux droits humains.

³ L'Indice de perception de la corruption représente le niveau perçu de corruption du secteur public sur une échelle de 0 à 100, où 0 correspond à un niveau de corruption très élevé et 100, à une absence de corruption (<https://www.transparency.org/en/news/how-cpi-scores-are-calculated>).

III. Un soutien international coordonné et cohérent au service du développement durable du pays

A. Soutien des Nations Unies aux efforts déployés par le pays en faveur de la stabilité et du développement durable

36. Le système des Nations Unies en Haïti continue de soutenir les efforts déployés par le pays pour relever les défis multiformes auxquels il est confronté. Le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2023-2027, qui est aligné sur le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2022-2031, favorisera la mise en place d'une approche intégrée des contributions du système des Nations Unies aux efforts de développement durable du pays. Compte tenu de la complexité des crises qui se chevauchent dans le pays, le Groupe continue de préconiser la mise en place d'une action globale des Nations Unies, capable de fournir des solutions intégrées dans le cadre du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, afin de remédier aux causes systémiques de la vulnérabilité, notamment la pauvreté, l'inégalité, les chocs environnementaux, la corruption, l'impunité et la faiblesse des institutions, et de jeter les bases d'une paix et d'un développement durables à long terme. Il encourage la communauté internationale à soutenir les Nations Unies en ce sens, en fournissant par exemple des incitations économiques, notamment au moyen de financements prévisibles, flexibles et pluriannuels, afin de contribuer à intensifier la collaboration entre les différents piliers.

37. Le Groupe se félicite du soutien apporté par le Fonds pour la consolidation de la paix pour aider le pays à s'engager sur la voie de la stabilité et du développement durable. En 2022, le Fonds a alloué 2,3 millions de dollars à un projet mis en œuvre par l'Organisation internationale du Travail et le Programme des Nations Unies pour le développement afin de contribuer à la mise en place d'une solution durable aux crises récurrentes et à la consolidation de la paix en jetant les bases d'une économie inclusive fondée sur un dialogue participatif, dans le but de renforcer la cohésion nationale.

B. Promotion de l'efficacité de l'aide

38. Les donateurs continuent d'appuyer les efforts de développement du Gouvernement ; cependant, selon les dernières données disponibles, l'aide étrangère accordée à Haïti en pourcentage du produit intérieur brut a chuté d'environ 25 % en 2010 à environ 5 % en 2022. En 2021, le financement des activités de l'ONU s'est élevé à 270 millions de dollars (128 millions de dollars pour les activités liées au développement et 142 millions de dollars pour les activités humanitaires), contre 204 millions de dollars (110 millions de dollars pour les activités liées au développement et 94 millions de dollars pour les activités humanitaires) en 2020. Ce montant représente 0,5 % du total mondial des dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement (45,1 milliards de dollars).

39. Lors de sa visite à Washington, le Groupe a été informé que les activités du FMI en Haïti étaient entreprises conformément à la nouvelle stratégie du Fonds pour les États fragiles et touchés par des conflits, qui prévoit un engagement adapté pour répondre aux besoins des pays de la manière la plus optimale. Dans ce contexte, en décembre 2022, le FMI a approuvé 110,6 millions de dollars au titre du guichet « chocs alimentaires » de la Facilité de crédit rapide pour aider Haïti à combler le déficit de sa balance des paiements et apporter un soutien aux personnes touchées par la crise alimentaire mondiale actuelle. En avril 2023, le FMI achèvera le deuxième

examen de son programme de référence visant à aider le Gouvernement haïtien à retrouver une stabilité macroéconomique et à faire avancer les réformes de gouvernance pour renforcer le respect du principe de responsabilité, en particulier grâce à une gestion plus solide des finances publiques et de l'administration des recettes. Le Groupe a appris qu'Haïti a récemment enregistré un certain nombre d'avancées, notamment l'approbation d'un nouveau Code général des impôts, l'adoption de réformes de l'administration douanière et fiscale et l'adoption du budget pour l'exercice 2022/23 dans le contexte d'un cadre budgétaire à moyen terme. Il s'est félicité des efforts déployés par le FMI en vue d'adapter son soutien aux pays en mettant fortement l'accent sur l'aide aux populations vulnérables pour les protéger des effets négatifs des réformes macroéconomiques.

40. La Banque mondiale a alloué un montant record de 606 millions de dollars à Haïti dans le cadre de la dix-neuvième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement pour les exercices 2021/22 et 2022/23, principalement en raison de la nécessité de faire face au tremblement de terre de 2021 et à la crise de la sécurité alimentaire. Dans le cadre de la vingtième reconstitution, quelque 204,1 millions de dollars ont été alloués au pays pour permettre à ce dernier de se concentrer sur quatre domaines prioritaires : le rétablissement de la stabilité macroéconomique et le renforcement des principaux systèmes de gouvernance ; le maintien des services de base et du capital humain ; la promotion de la reprise économique et l'amélioration des perspectives d'emploi ; et le renforcement de la résilience face aux nombreux risques. Le Groupe a été informé que la Banque mondiale était fermement engagée à travailler avec des partenaires, notamment l'Organisation des Nations Unies. Par exemple, le Gouvernement d'Haïti a délégué environ 15 % du portefeuille de la Banque à l'Organisation des Nations Unies dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la protection sociale et de l'éducation.

41. La Banque interaméricaine de développement a également continué de soutenir les activités de développement en Haïti dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie durable, de la modernisation de l'État, des catastrophes environnementales ou naturelles et du développement agricole et rural. Ainsi, en 2022, la Banque a déboursé 230 millions de dollars pour financer des interventions visant à élargir les filets de sécurité sociale et l'accès à l'éducation et aux soins de santé. La Banque a également continué d'appuyer la création d'emplois dans le parc industriel de Caracol, qui emploie 60 000 personnes. Étant donné que la législation actuelle relative au parc expirera en 2025, le Groupe fait observer que l'adoption rapide d'une nouvelle législation sera essentielle pour faire en sorte que les entreprises actuellement engagées dans le projet le restent et que les travailleurs ne soient pas perturbés.

42. Les interlocuteurs du Groupe ont souligné que les problèmes de sécurité entravaient l'intensification de leurs opérations et ont insisté sur la nécessité d'aider Haïti à rétablir la sécurité pour permettre aux institutions financières internationales, aux Nations Unies et aux autres partenaires du développement de mener à bien leurs programmes. Insistant sur les liens entre la paix et le développement, le Groupe se félicite du soutien apporté par les donateurs en vue de promouvoir le développement. Il invite également les partenaires de développement à renforcer leur coordination et leur collaboration afin de tirer le meilleur parti de leurs travaux.

IV. Conclusions et recommandations

43. **La période considérée a été caractérisée par un niveau élevé d'insécurité qui, associé à la crise politique actuelle, a entraîné une augmentation des besoins humanitaires, laquelle est principalement imputable à l'insécurité alimentaire, à**

l'aggravation de la situation sanitaire due à la propagation du choléra et à la détérioration des conditions socioéconomiques. Dans le même temps, la faiblesse des institutions, le manque d'application du principe de responsabilité, la pauvreté généralisée, les inégalités persistantes, le manque d'éducation et de perspectives d'emploi et l'inefficacité des services sociaux continuent d'alimenter le climat d'incertitude politique et de violence. Le Groupe est d'avis que seule une approche globale peut permettre de résoudre les crises complexes et interdépendantes que traverse le pays.

44. Le Groupe appelle une nouvelle fois les acteurs politiques du pays, les groupes haïtiens de la société civile, y compris les groupes de femmes et de jeunes, les chefs religieux et les acteurs du secteur privé à nouer un dialogue politique national inclusif en vue de réengager le pays sur la voie de la stabilité et du développement durable, notamment par l'organisation d'élections crédibles, libres, équitables et transparentes.

45. Le Groupe souligne qu'il est urgent de rétablir la sécurité afin d'alléger les souffrances des Haïtiens, de renforcer la confiance des investisseurs dans le pays et d'aider les organisations humanitaires et les partenaires de développement à fournir l'aide dont le pays a tant besoin. Il se félicite de l'adoption de la résolution [2653 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité, qui établit un régime de sanctions en Haïti afin de contribuer à briser le pouvoir des bandes armées. Le Groupe se félicite également des mesures visant à renforcer la police nationale.

46. Le Groupe affirme que les mesures de sécurité doivent être complétées par une stratégie globale et durable à long terme visant à remédier aux causes de la violence, telles que les inégalités politiques, économiques et sociales, l'extrême pauvreté, le taux de chômage élevé, les violations des droits humains, l'impunité, la corruption et la faiblesse des institutions publiques.

47. Il est inquiétant de constater que, malgré l'ampleur des besoins humanitaires dans le pays, exacerbés par l'insécurité alimentaire et le choléra, le plan de réponse humanitaire pour Haïti reste largement sous-financé. Le Groupe souligne qu'il faut répondre aux besoins humanitaires de la population tout en augmentant la résilience de cette dernière face aux chocs grâce à des mesures d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe.

48. Le Groupe se félicite des travaux accomplis par le système des Nations Unies pour soutenir les efforts déployés par le pays en faveur de la stabilité et du développement durable et demande une nouvelle fois qu'un soutien soit apporté au moyen d'une approche systémique pour en maximiser l'effet, de sorte que les activités visant à promouvoir la stabilité politique, la sécurité, l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits humains soient complétées par des interventions destinées à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

49. La participation active de la communauté internationale, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, est indispensable pour que le pays puisse progresser sur la voie du développement durable. Le Gouvernement haïtien et ses partenaires de développement doivent collaborer étroitement pour que l'aide apportée soit dûment coordonnée, cohérente et durable, de sorte qu'elle ait un plus grand impact.

50. Le Groupe est d'avis que tous les organes intergouvernementaux, notamment le Conseil économique et social, l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, la Commission de consolidation de la paix et le Conseil des droits de

l'homme, pourraient suivre une approche plus globale et mieux coordonnée pour fournir des conseils stratégiques intégrés et ciblés à Haïti et à ses partenaires.

51. Le Groupe soumet les recommandations ci-après à l'examen du Conseil économique et social.

52. Le Groupe encourage le Gouvernement haïtien à faire ce qui suit :

a) redoubler d'efforts pour élargir le soutien au Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes signé le 21 décembre 2022 et promouvoir la mise en place d'un dialogue national plus inclusif destiné à réengager le pays sur la voie de la stabilité et du développement durable ;

b) prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

c) renforcer les efforts visant à mettre en œuvre la politique nationale de souveraineté alimentaire, de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que la politique nationale de protection et de promotion sociales, notamment au moyen de partenariats avec les donateurs ;

d) étudier les possibilités de mobilisation des organisations agricoles des Caraïbes, telles que l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, afin de renforcer le développement agricole en Haïti, dans le but de mettre en place des systèmes alimentaires résilients et productifs ;

e) renforcer la collaboration avec les pays de la région sur la question des migrations ;

f) prêter une plus grande attention à la réforme du secteur de la justice, en s'attachant à garantir l'état de droit et à appliquer des mesures de lutte contre l'impunité et la corruption, notamment la stratégie de lutte contre la corruption et en menant des enquêtes indépendantes approfondies sur les assassinats du Président Moïse et de Monferrier Dorval et sur les massacres qui ont été perpétrés ;

g) intensifier les efforts visant à promouvoir le plein respect des droits humains, notamment en luttant contre les violences sexuelles et fondées sur le genre, et appuyer la création d'un bureau autonome du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Haïti afin de renforcer la collaboration entre les Nations Unies et les autorités de l'État sur les questions relatives aux droits humains ;

h) allouer les ressources nécessaires et prêter toute l'attention voulue à la préparation aux catastrophes, à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation aux changements climatiques pour réduire les effets perturbateurs des catastrophes naturelles sur la population ;

i) continuer de travailler en étroite collaboration avec le Fonds pour la consolidation de la paix afin de tirer parti de son rôle capital dans l'édification et la pérennisation de la paix.

53. Le Groupe recommande que la communauté internationale et les acteurs du développement :

a) restent collectivement engagés, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, à soutenir la mise en œuvre de solutions dirigées par les Haïtiens pour relever les défis multiformes auxquels le pays doit faire face et à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement d'Haïti afin de fournir

un soutien dûment coordonné et cohérent à la promotion de la stabilité et du développement durable ;

b) soutiennent la lutte contre le choléra en Haïti et versent à cet égard des contributions financières adéquates à l'appel éclair en faveur de la lutte contre le choléra afin de contribuer à limiter la mortalité et à réduire la propagation de la maladie, en travaillant en étroite collaboration avec le Gouvernement haïtien pour coordonner au mieux les efforts déployés ;

c) augmentent leurs contributions financières au plan de réponse humanitaire pour participer à l'acheminement d'une assistance vitale, notamment destinée à satisfaire les besoins alimentaires d'urgence et à alléger les souffrances de la population, et envisagent de fournir aux régions du sud où les besoins sont les plus importants et où les conditions sont les plus difficiles, ainsi qu'aux régions difficiles d'accès, des produits destinés à soutenir les moyens de subsistance, tels que des semences et des aliments pour le bétail ;

d) donnent la priorité aux investissements dans le secteur agricole d'Haïti pour bâtir un système alimentaire plus productif et résilient, de façon à réduire le risque que des crises humanitaires se produisent à répétition dans le pays et à promouvoir le développement durable ;

e) fournissent un soutien financier substantiel au programme d'alimentation scolaire local mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial, la FAO et leurs partenaires, qui est basé sur des denrées alimentaires provenant de petits exploitants locaux, en vue de renforcer l'accès à des marchés élargis et de mettre en place les conditions d'une production alimentaire durable ;

f) travaillent avec le Gouvernement haïtien à la modernisation du secteur de l'éducation en ce qui concerne les infrastructures, la fréquentation scolaire et l'élaboration des programmes éducatifs, afin d'adapter ce secteur aux réalités mondiales actuelles et de répondre aux besoins de développement du pays ;

g) fournissent à l'équipe de pays des Nations Unies les ressources financières dont elle a besoin pour accompagner efficacement les progrès du Gouvernement haïtien vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable ;

h) favorisent la mise en place d'une approche régionale globale de la protection des hommes, femmes, filles et garçons haïtiens qui se déplacent dans la région ;

i) améliorent la cohérence et la coordination dans le domaine du développement, en collaboration étroite avec les autorités haïtiennes et en concertation avec les différentes parties prenantes haïtiennes, pour que les activités de développement à long terme soient plus efficaces ;

j) fournissent sur plusieurs années un financement adéquat, prévisible et flexible aux fins de la programmation de la réduction des risques de catastrophe, du relèvement et de la consolidation de la paix pour faciliter une action conjointe dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la paix ;

k) travaillent avec le Gouvernement haïtien pour renforcer les capacités de l'État dans divers domaines, notamment l'administration du secteur public, la réforme de la justice et de l'état de droit et la gestion des risques de catastrophe ;

l) aident le Gouvernement haïtien à lutter contre la contrebande d'armes et de munitions qui alimente la violence armée, notamment la violence des bandes.

54. Le Groupe recommande que le système des Nations Unies :

a) continue d'aider le Gouvernement haïtien à mener des activités qui vont dans le sens des priorités de développement définies par les autorités haïtiennes pour promouvoir le Programme 2030 et renforcer les capacités de résilience du pays ;

b) travaille en partenariat étroit avec les institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux pour promouvoir le développement à long terme du pays ;

c) tire parti des nouveaux outils mis au point dans le contexte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, notamment le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et continue de privilégier une approche intégrée à l'échelle du système, notamment en renforçant la coopération entre les piliers, pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes du pays et promouvoir le développement et la paix à long terme ;

d) veille à ce que l'équipe de pays des Nations Unies maintienne une collaboration, une coopération et une coordination étroites avec le BINUH, afin de maximiser l'effet de leur action et de faciliter la transition dans le pays.

55. Le Groupe tient à exprimer sa solidarité avec le peuple haïtien, qui fait preuve d'une extraordinaire résilience face à des événements traumatisants et à l'adversité. Il réaffirme sa volonté de poursuivre sa mobilisation en Haïti afin d'aider le pays à relever les défis complexes qui se présentent à lui et à favoriser la stabilité et le développement à long terme. Le Groupe remercie vivement le Département des affaires économiques et sociales, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (Coordonnatrice résidente/Coordonnatrice de l'action humanitaire) pour Haïti et les membres du BINUH et l'équipe de pays des Nations Unies de l'appui qu'ils n'ont cessé de lui apporter.

Annexe

Activités menées par le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti au cours de la période considérée

1. Au cours de la période considérée, le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti a continué de suivre de près la situation en Haïti et a mené une série d'activités, décrites ci-après.
2. Le 31 mai 2022, le Groupe a tenu une réunion hybride avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, Helen La Lime, le Représentant spécial adjoint par intérim du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) pour Haïti, Fernando Hiraldo, et le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, Miroslav Jenča, afin de discuter des conditions de sécurité en Haïti et de leur incidence sur le développement socioéconomique du pays.
3. Le 20 juin 2022, le Président du Groupe et Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, Robert Rae, a participé, à titre d'intervenant, à la réunion du Conseil économique et social sur le passage de la phase des secours aux activités de développement, qui s'est tenue sur le thème « Crises récurrentes et solutions durables : renforcer la résilience et faire face à l'insécurité alimentaire croissante et aux déplacements ». Au cours de la table ronde, il a présenté les conclusions de l'évaluation de la situation en Haïti effectuée par le Groupe, ainsi que les recommandations de ce dernier.
4. Le 8 juillet 2022, le Groupe a adopté une déclaration dans laquelle il a exprimé sa profonde inquiétude face à la gravité des problèmes de sécurité en Haïti et à leur incidence sur la vie des Haïtiens et le développement socioéconomique du pays, et a demandé instamment au Conseil de sécurité de renouveler pour au moins 12 mois le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), qui devait expirer le 15 juillet 2022. Il a souligné qu'il était essentiel que le Conseil de sécurité fournisse au BINUH le mandat et le soutien nécessaires pour aider Haïti à surmonter les crises actuelles et à remédier aux causes profondes de l'instabilité du pays.
5. Bien que les conditions de sécurité n'aient pas permis au Groupe de se rendre en Haïti, le Président du Groupe a effectué deux visites à Port-au-Prince au cours de la période considérée (du 22 au 24 août 2022 et du 7 au 10 décembre 2022), au cours desquelles il a rencontré des représentants politiques, des membres de la société civile, des représentants de la Police nationale d'Haïti, des membres de l'Organisation des Nations Unies et des observateurs internationaux. Le 14 décembre 2022 et le 9 février 2023, il a rencontré le Secrétaire général et de hauts fonctionnaires de l'ONU pour faire le point sur les activités du Groupe.
6. Le 21 septembre 2022, le Groupe a organisé une réunion de haut niveau avec les partenaires des Caraïbes, notamment la Communauté des Caraïbes, à l'occasion du débat de haut niveau de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session. La réunion, présidée par le Premier Ministre du Canada, Justin Trudeau, a rassemblé plusieurs chefs d'État et de gouvernement, la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies et la Présidente du Conseil économique et social. Les Ministres des affaires étrangères et des finances d'Haïti y ont également participé. La réunion a contribué à mobiliser le soutien international en faveur de solutions dirigées par Haïti, de manière à permettre au pays de relever les défis multidimensionnels auxquels il doit faire face dans ses efforts pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable.

7. Le 27 octobre 2022, le Groupe a tenu une réunion hybride pour discuter de l'aggravation de la crise humanitaire en Haïti, compte tenu de l'insécurité alimentaire croissante et de l'épidémie de choléra. Il a entendu le Ministre haïtien de la santé publique et de la population, Alex Larsen, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire) pour Haïti, Ulrika Richardson, une représentante de l'Organisation panaméricaine de la Santé, Maureen Birmingham, un représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Bruno Maes, le Chef de mission pour Médecins sans frontières en Haïti, Benoit Vasseur, et le Fondateur et Directeur exécutif du Groupe haïtien d'études du sarcome de Kaposi et des infections opportunistes, Jean William Pape.

8. Préoccupé par les retombées néfastes du blocage des routes, des ports et du principal terminal pétrolier du pays (situé à Varreux) sur l'intervention humanitaire et la lutte contre le choléra, le Groupe a demandé aux bandes armées, le 3 novembre 2022, de lever immédiatement le blocage du terminal de Varreux, de rétablir l'accès aux services de base, notamment aux hôpitaux, à l'eau et à l'assainissement, et de cesser d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire. Il a appelé la communauté internationale à manifester sa solidarité avec le peuple haïtien en renforçant son soutien à l'action humanitaire et à la lutte contre le choléra et à soutenir les efforts déployés par les Haïtiens pour rétablir la sécurité, de sorte que l'aide humanitaire puisse être acheminée sans entrave.

9. Le 21 novembre 2022, le Groupe a tenu une réunion hybride avec la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour Haïti, le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement, Nick Hartmann, le Directeur adjoint de pays du Programme alimentaire mondial, Marc-André Prost, et une spécialiste de la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance et de la nutrition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Lucie Jouanneau, afin de discuter de l'évolution de la situation en Haïti. Afin de se focaliser sur l'aide à apporter à Haïti pour faire face aux défis multiformes qui se présentent à lui et à leurs causes profondes, le Groupe a créé deux groupes de travail informels, l'un consacré à l'aide à apporter à Haïti pour renforcer les capacités et la responsabilité de ses institutions publiques, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice (en lien avec l'objectif de développement durable n° 16), présidé par le Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, et le second axé sur le soutien à apporter à Haïti pour répondre aux besoins des populations touchées par la crise et mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient (en lien avec l'objectif 2), présidé par la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies.

10. Le 2 décembre 2022, le Représentant permanent adjoint du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies a participé, au nom de la présidence du Groupe, à la réunion conjointe du Conseil économique et social et de la Commission de consolidation de la paix sur le thème « Consolidation et pérennisation de la paix et développement durable : cohérence et impact sur le terrain », au cours de laquelle les débats ont porté sur la manière dont les entités, fonds et programmes des Nations Unies répondaient, y compris conjointement, aux défis multidimensionnels et contribuaient à la consolidation et à la pérennisation de la paix par la promotion d'un développement à long terme dans les contextes marqués par la violence et les conflits.

11. Le 16 décembre 2022, le Groupe a discuté de l'incidence de la crise sur les enfants et les jeunes avec deux jeunes leaders et avec des représentants du système des Nations Unies en Haïti, notamment le Coordonnateur du Fonds pour la consolidation de la paix du Bureau de la Coordinatrice résidente, Mamadou Bamba, le Représentant résident adjoint du Programme des Nations Unies pour le

développement, Mactar Fall, et la Responsable de la lutte contre la violence de proximité et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration au BINUH, Aimée Faye.

12. Le 21 décembre 2022, le Président du Groupe a participé à la réunion d'information du Conseil de sécurité sur Haïti, au cours de laquelle il a souligné la nécessité d'aider Haïti à remédier aux conditions de sécurité difficiles, à répondre aux besoins humanitaires et à mettre en place une riposte efficace contre le choléra, tout en soutenant le pays à long terme, notamment par une meilleure coordination des efforts des acteurs humanitaires, de défense des droits humains, du développement et de la consolidation de la paix opérant à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

13. Les 19 et 26 janvier et le 10 février 2023, le groupe de travail chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient a tenu des réunions hybrides avec la Représentante spéciale adjoint du Secrétaire général pour Haïti, le Directeur de pays du Programme alimentaire mondial, Jean-Martin Bauer, un représentant du Fonds international de développement agricole, Paolo Silveri, une spécialiste de la sécurité alimentaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Lucie Jouanneau, le Coordonnateur et Point focal de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour Haïti, Adrien Randolph Gilbert, la Directrice du siège sous-régional pour les Caraïbes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Diane Quarless, le Directeur adjoint de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes, Ansari Hosein, et le Président-Directeur général de Food for the Poor en Haïti, Mario Nicoleau. Les discussions ont permis d'éclairer les réunions du Groupe avec les institutions financières internationales. Le 2 mars, le groupe de travail a tenu une réunion supplémentaire pour discuter des prochaines étapes de la sensibilisation de la communauté internationale à la situation en Haïti et a élaboré un projet de feuille de route des activités proposées d'avril à septembre 2023, lesquelles ont été présentées au Groupe le 13 mars.

14. Le 2 février 2023, le Groupe a tenu une réunion pour discuter des préparatifs de sa visite à Washington, prévue le 7 février 2023. Au cours de cette visite, les représentants du Groupe ont rencontré des représentants du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement, de l'Organisation des États américains et du Centre for Strategic and International Studies. Le 14 février, le Groupe a publié un communiqué de presse dans lequel il a encouragé les institutions financières internationales à rester engagées en Haïti et à rétablir la stabilité macroéconomique tout en remédiant aux causes socioéconomiques profondes de la crise multidimensionnelle à laquelle le pays se heurte actuellement.

15. Le 13 mars 2023, le groupe de travail chargé d'aider Haïti à renforcer les capacités et la responsabilité de ses institutions publiques, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice, a tenu une réunion hybride avec le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement, Nick Hartmann, afin de discuter des efforts déployés en vue de renforcer les secteurs de la sécurité et de la justice en Haïti.

16. Le 15 mars 2023, le Groupe a tenu une réunion pour faire le point sur les travaux de ses deux groupes de travail et discuter de la manière dont le Groupe pouvait contribuer à soutenir Haïti et les efforts que le pays déployait pour relever les défis liés aux institutions publiques et à la sécurité alimentaire.